

Les Droits de l'homme et du citoyen nécessitent d'expulser les ressortissants de pays ennemis en guerre

écrit par Jean Lafitte | 10 février 2017
Des pensées hérétiques...

1 – Droits de l'homme et ressortissants de pays ennemis en guerre

Ce que j'ai lu récemment autour des mesures que Mme Le Pen envisage contre les étrangers, qui se heurteraient à la *Déclaration des droits de l'homme*, m'a donné la curiosité de savoir si les « Valeurs de la République » contenaient cette appréciation de la portée de la fameuse Déclaration de 1789.

J'ai donc fait une recherche informatique sur le mot « étranger » dans une publication politique d'époque, la *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, de juillet à septembre 1793 ; je me suis arrêté à la p. 294 (sur 828), ayant noté les deux passages suivants :

Gazette nationale ou Le Moniteur universel, n° 208, 27 juillet 1793, p. 230.

[Commune de Paris]

Ordre du 24 juillet.

Le commandant-général invite ses concitoyens à mettre en état d'arrestation tous les déserteurs militaires et officiers soldés par la république, qui n'auraient pas leurs papiers bien en règle, ou qui n'auraient pas l'uniforme de leur corps; il les invite aussi à surveiller singulièrement les étrangers, et à leur faire exhiber leurs passeports ; il demande aussi la même surveillance pour les marchands de pain.

Les réserves par section ne seront demain que de cinquante hommes, lesquels auront

la même indemnité.

Signé Henriot, commandant-général.

Gazette nationale ou Le Moniteur universel, n° 215, 3 août 1793, p. 294.

[Convention nationale]

[Suite de la séance du jeudi 1^{er} août]

Barère : [...] il est un autre objet dont vous devez vous occuper. Il vous reste à faire une loi sévère sur les étrangers. Collot-d'Herbois s'en est chargé. Votre comité a cru que vous deviez mettre dans une classe particulière les Anglais. Il vous propose de décréter que tous les Anglais non domiciliés en France avant le 14 juillet 1789 seront tenus d'en sortir sous huit jours.

Cambon : Je demande que, par mesure de sûreté générale, on puisse provisoirement arrêter tous les étrangers suspects.

Duhem : Etant dans le département du Nord, je me suis occupé de cette mesure, et je me suis convaincu qu'il est nécessaire encore d'intercepter toutes les personnes et les correspondances venant de l'étranger ou sortant de France, ou au moins qu'il est indispensable d'examiner les lettres aux frontières.

Simon : On voit à Paris une foule d'Anglais. Ce sont les mêmes hommes qui parlent ici patriotisme, et qui, à Londres, vantent le régime royal et la servitude du parlement. Ils viennent ici nous insulter par un costume reconnu contre-révolutionnaire (les habits à taille carrée). Ils provoquent par des rires les Français qui n'adoptent pas les manières et le costume anglais. Ils affichent un luxe insolent, en même temps qu'ils nous espionnent et nous trahissent. On les voit tous les jours au Palais-National calculer l'état de nos changes, et les avilir par l'agiotage. Je demande que tous ces étrangers, fortement suspects, soient arrêtés.

*** : Et que les barrières soient en conséquence à l'instant fermées.

Ces propositions sont décrétées.

C'est du sérieux, puisque j'ai retrouvé le second extrait

(débat de la Convention) dans les *Archives parlementaires de 1789 à 1860* publiées au début du siècle dernier sur ordre du Sénat et de la Chambre des Députés (1^{ère} série, tome LXXX relatif à la courte période du 30 juillet au 9 août 1793), consultable sur Gallica.

Et le décret lui-même est aux pages 15-16 de la *Collection générale des décrets rendus par la Convention nationale*, Août 1793, édition officielle « Chez Baudouin, Imprimeur de la convention Nationale » :

2 – Un film vrai sur Mahomet ?

Le programme d'hier soir mercredi 8 février, 21 h 00 sur la chaîne C8 annonçait « *Histoire interdite Hitler, les secrets de l'ascension d'un monstre* (rediffusion) ».

J'ai eu autre chose à faire que de le regarder, mais je me suis demandé quand on ferait la même chose sur Mahomet.

En tout cas, si les films sur Jésus abondent ¹, c'est plutôt riquiqui pour le monstre du 6^{ème} siècle, moins de dix probablement, et sans doute discrets sur sa conduite satanique, si bien imitée par ses disciples les plus fidèles !

Note ¹ Cf. Wikipédia, où j'en ai compté 82 de 1898 à 2016, soit pour chaque siècle 3+64+15 :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_films_o%C3%B9_appara%C3%AEt_le_personnage_de_J%C3%A9sus